N° 81 — 24e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Jeudi 21 Mars 1912

REDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 13, près du théâtre du Peuple-ay. — (Téléphone 061)
TOURCOING — 45 bis, Rue de Roubaix.
Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. [illegible]
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES. . . . . 1 fr. » —

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille, et à Paris, dans nos bureaux, 60, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 061 | A LILLE : N° 27

UN DRAME A RONCHIN : UN PÈRE ÉGORGE SES DEUX ENFANTS

EST-CE FINI ?

Un journal clérical, et, par conséquent, farouche erpéiste, rapporte que MM. Jaurès et Charles Benoist auraient dit, à l'issue de la séance de lundi à la Chambre : « Cette fois, la réforme est faite. »

N'est-ce pas aller un peu vite ? Et les deux pontifes de l'Erpéisme ne prennent-ils pas leur désir pour la réalité ?

Il faut considérer, en effet, que malgré un excellent et très conciliant discours de M. Steeg, qui a adressé un pressant appel à ses amis radicaux et radicaux-socialistes, le bloc des adversaires du nouvel article 21, rédigé d'après les indications mêmes de M. Poincaré, est demeuré irréductible, et que cet article n'a été voté que par 286 voix contre 245.

Or, le même M. Poincaré avait déclaré, il y a quelques jours, à la Commission du suffrage universel, à deux séances successives, que le Gouvernement ne pouvait accepter qu'une réforme ralliant la majorité des voix républicaines de la Chambre. Cette majorité est représentée par les 245. Et si la réforme électorale était faite, comme l'affirment MM. Jaurès et Benoist, elle le serait contre la majorité des républicains.

Gouvernement et Chambre se trouvent donc dans une impasse, et, pour en sortir, il faudra bien, coûte que coûte, trouver un système transactionnel sur lequel l'accord puisse être réalisé.

Nous en avions cité un : celui de notre ami Dessoye, député de la Haute-Marne, et président de la Ligue de l'Enseignement. Il respectait à la fois le principe majoritaire, tout en faisant une large part à la proportionnalité.

Mais, comme il est très simple et très clair, les esprits brumeux et fumeux de l'erpéisme, suivant l'expression dont nous nous sommes servi, n'en veulent pas entendre parler. Du moins, le *Travailleur*, sous le titre : *Le loie de M. Robert*, a-t-il consacré un article non signé, mais qui pourrait bien être de M. Delory, à le critiquer et à le repousser.

***

Comme le faisait remarquer le socialiste unifié Roux-Costadau, dans son article : *Le Chapeau de Gessler*, dont nous avons reproduit les principaux passages, les erpéistes, dans la défense de leurs R. P., « deviennent nerveux, fiévreux, irascibles, fanatiques. »

C'est ainsi que le *Travailleur* nous accuse, en proposant le système de Dessoye, de vouloir prendre le bien des autres, assurer à notre Parti un nombre de sièges supérieur à celui auquel il a droit.

Notre contradicteur néglige, d'ailleurs, et pour cause, de prouver l'exactitude de cette audacieuse allégation.

***

Le *Travailleur* veut bien reconnaître, toutefois, que le système de la Commission est, comme nous l'avons montré, extraordinaire obscur et compliqué.

« Mais, répondit-il, c'est vous, majoritaires, qui êtes responsables de cette obscurité. C'est, pour vous donner satisfaction que nous avons à ce point compliqué le fonctionnement très simple de la proportionnelle intégrale. »

La R. P. un système très simple ! Qui s'en serait douté à voir les efforts que tous les profanes ont dû faire, dès les premiers temps, pour le comprendre et s'en pénétrer !

Quant aux modifications que la Commission a apportées au projet primitif, elles résident uniquement dans la prime à la majorité, demandée par le Gouvernement.

Car, comme l'a dit justement lundi M. Steeg, il faut bien qu'un Gouvernement puisse être assuré d'une majorité qui lui permette de gouverner.

C'était l'aveu, dans la bouche d'un erpéiste de la première heure, comme l'actuel ministre de l'Intérieur, que la proportionnelle intégrale aboutirait à l'émiettement de la majorité, et, par conséquent à une Chambre ingouvernable.

***

Le *Travailleur* qui découvre chez nous une joie machiavélique causée par le projet Dessoye, prétend encore que les radicaux s'apparenteraient tantôt à droite, tantôt à gauche, et qu'ils auraient ainsi tous les avantages du système.

C'est encore là une accusation gratuite. Ce que nous voyons surtout dans l'apparentement, c'est la possibilité pour les républicains de diverses nuances, républicains, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes indépendants, de parer au danger qui résulterait pour eux de la pluralité des listes, en face des réactionnaires d'une part, des socialistes unifiés de l'autre, allant au scrutin avec une seule, fortement unis et solidement disciplinés.

D'ailleurs, le journal socialiste, ne nous déclare-t-il pas que ses amis, aussi, n'hésiteraient pas, au besoin contre les radicaux, à s'apparenter avec les cléricaux ?

Cela ne les changerait guère, comme l'ont montré les dernières élections législatives, et, dans notre région même, l'élection du « camarade » Myrrhene, collaborateur du *Travailleur*, à Boulogne.

***

Nous avons adhéré au projet Dessoye, pour les raisons de clarté et de conciliation que nous avons indiquées. Mais nous sommes prêts à nous rallier à tout autre projet qui aura véritablement le caractère de transaction nécessaire dans l'impasse où nous nous trouvons acculés.

Et, bien entendu, ce n'est pas à nos adversaires socialistes unifiés et réactionnaires que nous nous adressons. Nous savons d'avance qu'ils ne nous entendront pas. C'est à nos amis radicaux proportionnalistes.

Nous avons déjà fait de larges concessions. Nous abandonnons le scrutin d'arrondissement, le scrutin de ballottage. Nous acceptons le scrutin de liste avec représentation des minorités. Nous demandons à nos amis, en retour, de faire un pas dans la voie conciliatrice où nous sommes résolument et loyalement engagés. Mais, ils doivent bien comprendre qu'il n'y aura véritablement transaction que s'ils font, de leur côté, comme par exemple, dans le projet Dessoye, une concession en principe majoritaire.

Georges ROBERT.

AU JOUR LE JOUR

Contradictions

La Croix suivant son habituel procédé, déformait, défigurait, si l'on peut dire, il y a deux jours, un fait pour en tirer argument contre l'enseignement public. A l'en croire, la direction du Lycée Fénelon de Lille ne méditait rien moins que de livrer la France à l'Allemagne. Abomination de la désolation ! Se peut-il qu'un aussi noir projet ait germé dans l'esprit de la directrice de l'établissement d'enseignement secondaire de jeunes filles de Lille ?... A la virulence avec quoi notre clérical confrère lançait son accusation et au poids de ses arguments, on eut dit tout d'abord tenté de le penser. Mais on sait trop de quelle haine persistante les prêtres et leurs amis poursuivent l'Ecole laïque et surtout les Lycées de jeunes filles pour s'en être longtemps alarmé.

Aussi bien avons-nous, hier, remis les choses au point et montré comment la France n'était pas en danger parce que deux professeurs de passage — étrangers il est vrai, mais à la correction de qui on n'a pu que rendre hommage — donnaient quelques leçons de peinture, en dehors des cours réglementaires.

Mais est-ce vraiment aux gens de la Croix qu'il convient, en la circonstance, de se poser en redresseur de torts et de nous mettre en garde — les bonnes dames ! — contre ce ne sait quelles suggestions étrangères, alors qu'en toutes circonstances, qu'il s'agisse d'instruction ou d'autre chose, ils vont chercher à Rome leur mot d'ordre ?

Et n'est-ce pas une gageure encore que ces mêmes personnages qui ne parlent qu'avec des airs scandalisés de ce qu'ils appellent « la délation » n'aient étayé leur dénonciation et leur réquisitoire que sur une lettre anonyme — comme celle que nous avons reçue nous-même et comme celle qui fut adressée à ce sujet au commissaire spécial près de la Préfecture ?

Ch. DE LA RUE.

PETITS PAPIERS

L'ex-caissier Lepreux, qui fit dans les coffres de la Société de Suez une excursion à la suite de laquelle il découvrit deux millions, et qui fut arrêté à Lille il y a quelques jours, s'était pas un de ces inconnus qui se révèlent au monde par un coup d'audace.

Lepreux, comme plus récemment Védrines — et là s'arrête la comparaison, j'ai hâte de le spécifier — s'occupa de politique et était lié d'amitié avec les nationalistes les plus notoires et les camelots du Roy les plus tumultueux.

Il montrait au moment des élections une activité fiévreuse. Cet homme, de qui l'honnêteté était de tout repos, présidait des meetings, donnait la parole qui est d'argent ou imposait le silence qui est d'or, ainsi qu'on sait.

Il montrait, paraît-il, dans ces fonctions délicates une présence d'esprit et un tact sans seconds et ou la vit plus d'une fois apaiser une tourmente et ramener le calme avec une autorité surprenante.

Dans le quartier Saint-Victor à Paris, car c'est là que s'exerçait son influence, il soutint les candidatures de MM. Auffray et Chérau, nationalistes de marque, et au bas des affiches où il les recommandait aux électeurs, il apposait des signatures moins fausses que celles dont il paraphait les chèques de la Société de Suez.

Il était membre de la Ligue des patriotes, où on l'estimait fort pour l'ardeur de son chauvinisme. Il tapait sur le ventre de Déroulède. Il ne demandait qu'à marcher à la frontière.

Pourquoi faut-il que des juges inhumains s'aptéreat à le faire s'arrêter à Fresnes ?

GAULTIER-GARGUILLE.

Le drame de Ronchin

LA COUR MARCEAU OU IL SE DEROULA
WANEHUIN, L'ASSASSIN, QUI A TENTÉ DE SE SUICIDER
Mme WANEHUIN, BLESSÉE PAR SON MARI APRÈS QU'IL EUT TUÉ SES DEUX ENFANTS

(*Voir notre article en troisième page*)

Les Industries coloniales et exotiques

Jujube et Réglisse

Nous sommes encore, hélas ! en saison « inadesirable », époque par excellence des sabotages et des aebols.

Chacun tend le dos, se rapetisse, se ratatine, envie presque le sort des bestiales qui, prudemment recroquevillées ou cloisonnées, s'endorment à l'automne pour ne reprendre rang qu'au printemps. — Après tout, pas si bêtes, les petites bêtes !

Mais l'homme ne mâlin, il le croit, du moins ! se contente de parer comme il peut les agaceries de la Nature.

Extérieurement, il se défend du froid en se fourrant dans la fourrure; intérieurement, il s'infuse de la chaleur en des décoctions brûlantes.

A chaque tourbillon, il grêle des pastilles, comme ces jours-ci des confettis.

Chacun s'enduit, se peinturlure, se cuirasse, mais, bêtes ! souvent inutilement et, à part les robes des Dames, rien n'est entravé.

— C'est l'hiver, éternuons, toussons, crachons, suffoquons ; bronchesons fosserds et moschous... C'est le temps des pilules, tisanes et collutoires, qui n'a pas sa jujube, sa guimauve, sa réglisse ?

JUJUBE ET GUIMAUVE

Le jujubier, « zizyphus vulgaris », est originaire de Syrie. Sous le règne de l'empereur Auguste, départ de l'ère nouvelle, le jujube était en grand honneur. Les Taoasis la regardaient même comme donnant l'immortalité ; ça ne leur a guère réussi puisqu'ils sont tous morts depuis des siècles et que pas un n'est revenu pour dire s'il avait trouvé toujours de le jujube dans l'autre Monde.

En France, l'arbre peut atteindre une hauteur de 10 mètres ; il est tortueux, à écorce rude et fleurit vers juillet. Ses fleurs, d'une belle couleur rose, apparaissent agréablement parmi les feuilles vertes et luisantes.. Le fruit, de la grosseur d'une olive, rougit à maturité, sa chair ferme et peu succulente est à saveur aigrelette et visqueuse.

Quelques personnes en mangent néanmoins, mais sans doute du bout des dents.

En Tunisie dans l'île de Zerbi, se voit un jujubier, cousin du précédent le « zizyphus lotus » ou Jujubier des Lotophages. Ces derniers étaient, comme chacun le sait, un peuple mythologique des côtes de la petite Syrtu, qui mangeant les fruits du lotus.

Dans le Levant, en Egypte, en Arabie et sur les côtes de Barbarie, existe un autre jujubier, le « zizyphus spina Christi », ou Epine de Christ ; enfin, aux Antilles et dans l'île de Cassous, croît le « Jujubier des Iguanes », ainsi dénommé, parce que sur ses branches, viennent, de préférence, se reposer les iguanes, grands reptiles des régions chaudes.

Ajoutons-je que plus de soixante variétés de jujubiers existent en Chine et dans certains pays de l'Extrême-Orient ?

Tous ces jujubiers quels que soient leurs noms de baptême, contribuent à l'approvisionnement de MM. les confiseurs, herboristes et pharmaciens.

Pour la guimauve, ce n'est plus le fruit qui est recherché, mais la racine.

La plante, « malva vulgaris », appartient à la famille des Malvacées.

Avec sa racine émollientie et adoucissante, on prépare des infusions, des pâtes.

Quand on parle de guimauve, on ne représente incidemment ces amas visqueux que pétrissent, en public, dans les foires, les marchands Syriens, Tunisiens, Egyptiens ou autres.

Ils ont une façon de travailler, d'étirer leur mastic L... ils le tapotent, l'allongent, le roulent... lui donnent toutes formes, toutes allures, tous aspects...

Mais restons-en là, peut-être est-il plus sage de ne pas trop détailler, et puis, comme on dit chez nous : « Il y en a à qui ça goûte. »

RÉGLISSE, — RACINES ET SUC

Réglisse vient de deux mots grecs qui signifient « Racine douce ».

Théophraste l'appelait « Racine de Scythie » parce que les Scythes, peuples barbares qui habitaient le Sud de la Russie s'en nourrissaient.

C'est une légumineuse de la famille des papilionacées, qui croît en Italie, en Grèce, en Espagne, en Turkestan et dans le Levant.

Vers 1850, la réglisse n'était pas encore exploitée dans la plupart de ces pays.

La souche épaisse est très ramifiée ; elle s'étale en traçant au loin.

Nous ne parlerons ni des feuilles, ni des fleurs, ni des fruits, qui ne sont d'aucune utilité.

Les trois espèces principales sont le Glycyrrhiza glabra, le G. glandulifera et le G. echinata.

En France, dans la région de Bourgueil, Indre-et-Loire, on cultive la première de ces variétés.

Pour que cette culture soit en rapport, il faut un terrain parfaitement préparé et bien fumé. On laboure à la charrue, après les semailles d'automne, puis on ameublit à la bêche en février-mars. La multiplication se fait par rejetons provenant de vieilles racines.

Les racines ne sont arrachées qu'à l'automne de la troisième année de plantation; on attend la chute des feuilles. Les racines sont alors pleines de suc ; elles sont fermes, de couleur rouge sombre en dehors et d'un beau jaune foncé à l'intérieur.

Aussitôt arrachées, les racines sont débarrassées du chevelu, lavées, séchées au soleil, puis disposées en bottes. Parfois aussi, on les décortique afin de leur donner plus de valeur.

Les racines sèches ne pèsent plus guère que 50 % de leur poids primitif ; on les divise en débris, en baguettes et « en sortes ».

Les Etats-Unis accaparent la plus grande partie des « en sortes », pour en extraire le suc ; quant aux débris et aux baguettes, c'est la France qui en fait le plus grande importation.

Avec le suc on prépare la pâte de réglisse très demandée en Angleterre.

Les « en sortes » coûtent de 21 à 22 francs les 100 kilogrammes, sur lieu de production; dans ces conditions, le prix des débris et des baguettes atteint 30 à 38 francs.

La pâte revient de 85 à 95 francs les 100 kilos, prise usine.

Chacun connaît le « Bois de réglisse » qui n'est autre que la racine sèche et les pâtes ou pastilles, obtenues en partant du suc.

Peut-être ignore-t-on que le commerce spécial de ces produits a établi une classification assez compliquée.

Pour les racines, on distingue celles de Bayonne, de Catalogne, d'Alicante, de Bourgueil et de Russie.

Le principe actif de la réglisse est la glycirrhize; avec quelques matières sucrées, albumineuses et de l'amidon, elle est soumise comme dans le pamenchyme des racines et des tiges. La réglisse renferme environ 10 % de glycirrhize.

En outre de son emploi en pharmacie, la réglisse est utilisée par les confiseurs, les brasseurs, les fabricants de boissons, etc... ; c'est elle qui entre en forte proportion dans le boisson dite « Coco »... Bien des clients sont assez « cocos » pour s'imaginer boire de la réglisse « eau de coco » !

Enfin, en arrivant le tabac de bouillons concentrés de réglisse, on lui donne une odeur spéciale et un goût très particulier qu'apprécient surtout les Anglais.

Les Français préfèrent le « tabac franc », aussi, quand une pipe est bourrée « à la réglisse » et qu'elle s'échappe la fumée, les Français, respectueux de l'Entente Cordiale, ne manquent pas de présenter le calumet à leurs récents alliés et de répéter les paroles de Fontenoy : « Messieurs les Anglais tirez les premiers ! » Ce qui prouve, soit dit en passant, que la politesse ne nouait pas de sous droits entre gens de bonne compagnie.

Et pourtant, Cambronne aussi était de bonne compagnie, mais à qui la faute si sa langue a fourché ?

Paul HUBERT.

Le « Progrès du Nord » et « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing » publient tous les jours une chronique inédite sur des questions d'actualité : scientifiques, économiques, d'assistance, etc..., etc...

La Maison d'arrêt de Lille

Une interview de M. Ch. de Lauwereyns

Notre collaborateur P. Valde, ayant récemment signalé quelques-uns des vices de la maison d'arrêt de Lille, nous avons interrogé plusieurs membres de la commission des prisons pour savoir ce qu'ils en pensaient.

Voici ce que nous a répondu M. de Lauwereyns :

« Vous auriez eu nos procès-verbaux de la commission des prisons que vous n'auriez pas donné une note plus exacte. Et le « de lunda Carthago » par lequel vous conclurez est le refrain par lequel se terminent toutes nos réunions. Chaque mois, quelque défaut irrémédiable de cette prison vétuste nous est signalé par le commissaire de service. On examine, on discute, on cherche. El force nous est d'aboutir à constater que la seule solution est de s'y toucher que pour la détruire.

« Vous signalez avec quelle facilité l'on peut communiquer par la voix ou par la vue du dehors au dedans. Avez-vous remarqué que les fenêtres de l'école Jenner, dans la rue de la Deûle, donnent comme un balcon sur la cour de la prison où hommes et plusieurs heures par jour on peut les voir « jeuner la pelote » et, du matin au soir, défiler devant certain édicule ?

« Vous signalez avec quelle facilité les évasions peuvent s'accomplir. Avez-vous relevé la périodicité de ces opérations, malgré le zèle déployé par des gardiens dont le service est rendu, par ces vices de construction, particulièrement pénible ? Avez-vous remarqué les pièces et les morceaux qu'après chacune d'elles on est obligé d'ajouter aux murailles, pour fermer les issues les plus apparentes que la nouvelle évasion met en évidence ?

« Vous signalez la promiscuité des prévenus et des condamnés. Avez-vous remarqué l'impossibilité où se trouvent les juges d'instruction d'isoler les uns des autres les prévenus qui se coloient dans une même affaire, à moins de placer l'un à l'infirmerie, quoqu'il soit bien portant, l'autre avec les condamnés quoqu'il soit peut-être innocent, l'autre encore en cellule, bien que dans ces cellules Célina Renoir ait eu les pieds gelés ?

« Vous signalez les contaminations auxquelles donne occasion la salle des nourrices. Savez-vous qu'à certaines époques on y a entassé, pêle-mêle, dans un cube d'air infime, douze et même quinze femmes avec leurs nourrissons, les unes saines, les autres syphilitiques, et avec cette particularité que les malheureux petits êtres devaient attendre leur tour pour dormir l'un après l'autre dans les berceaux pelés ?

« Vous signalez l'hygiène déplorable des dortoirs. Savez-vous que, pendant la nuit, un immonde baquet y séjourne ? Savez-vous que les lits des gardiens sont, à poumnité, disposés de telle sorte qu'on devrait s'y faire coucher des repris de justice ?

« Vous signalez la promiscuité qui règne dans cette maison d'arrêt. Savez-vous que depuis la loi du 12 avril 1906 qui a relevé de 16 à 18 ans, la majorité pénale, on voit vivre jour et nuit, côte à côte, de petits fraudeurs de 12 ans, et des soutenseurs présoces, avec un unique gardien pour veiller sur un atelier en commun et sur un dortoir en commun ?

« Et cela, comme vous le dites très bien, 27 ans après que la loi du 5 juin 1875 a proclamé par son article 1er : « Les inculpés prévenus et accusés seront à l'avenir individuellement séparés pendant le jour et la nuit... »

« Pour vous donner un exemple entre cent de ce que l'on peut faire d'un lai cloaque, laissez-moi vous conter ceci :

« Nous avons, dans notre dernière réunion mensuelle, examiné une proposition qui tendait à utiliser les quelques cellules réservées à la « correction paternelle » pour tenter un isolement des prévenus les plus dignes d'intérêt. Et l'on s'est aperçu qu'il suffirait pour cela de percer une porte..., mais à la condition de mettre en contact par cette porte des enfants..., et les condamnés à mort, ou les détenus politiques.

« Poursuivez vigoureusement votre campagne ! Il ne s'agit pas ici de mettre dans l'ouate des délinquants qui méritent des châtiments exemplaires. Il s'agit d'innocents mêlés à des coupables, alors que le tri n'est pas fait.

« Faites comprendre à vos camarades de la presse quelle besogne de salubrité publique et d'intérêt général, — qui peut répondre de n'être pas un jour injustement arrêté ? — ils devraient entreprendre avec vous.

« Puisse cette campagne emporter un édifice démodé, qui est un défi dressé contre tous les principes du droit pénitentiaire ! Puisse-t-elle par contre-coup emporter le Palais de Justice qu'il entoure et qui est lui aussi un outrage à la ville qui l'abrite !

« De celui-là, je suis prêt à vous dire deux mots, dès qu'il vous plaira. »

Nous poursuivrons cette enquête.

NOS SOCIÉTÉS

Les Anciens du Génie

ET L'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

M. VAN DEN HEEDE, Secrétaire Général — M. DELAPLANCHE, Président — M. COLLIN, Trésorier

Lorsque le 17 décembre dernier, les « Anciens du Génie » donnèrent leur fête annuelle, à laquelle j'assistais comme représentant de la presse, je fus frappé de voir par quels liens solides d'amitié ils étaient tous unis. On sait dit que leur association bienfaisante n'avait été inspirée que par la reconnaissance et l'affection. Un des leurs a-t-il besoin d'aide et de protection ? Toujours une main secourable se tend vers lui, et, avec un dévouement au-dessus de tout éloge, lui donne une impulsion nouvelle, grâce à laquelle il peut traverser sans défaillance les heures sombres de la vie.

Aussi, depuis sa formation qui date à peine de quelques années, cette jeune et vaillante phalange voit-elle affluer tous les jours de nouveaux adhérents. Au contact des « Anciens », ils apprennent à s'aimer les uns les autres et conservent le culte du drapeau et du régiment, auquel ils sont tous liés d'avoir appartenu.

L'Amicale des « Anciens du Génie » est donc une société à la fois fraternelle et patriotique. Ses bienfaits ne se comptent plus et, toujours, elle est prête à prendre part aux manifestations qui peuvent se produire en faveur du pays. Nous l'avons encore vu tout récemment.

Après les heures critiques de l'an dernier, lorsque dans un merveilleux élan de patriotisme, certaines villes offraient des aéroplanes à l'armée française, les « Anciens du Génie » n'ont-ils pas pris, eux aussi, l'initiative de doter la garnison de Lille d'un aéroplane militaire ? N'ont-ils pas donné l'exemple aux autres associations lilloises, qui, avec un enthousiasme unanime sont venus, alors se rallier à eux pour assurer au pays un aéroplane de l'air ?

***

Des « Anciens du Génie » ont poussé un cri d'appel, qui s'adresse aux citoyens, grands et petits, et tous y répondent magnifiquement.

Des offrandes sont sollicitées, des fêtes sont organisées. Les louis d'or voisinent avec le gros sou, et le gros sou comme le louis d'or ont la même signification. Ils montrent de quel ardent patriotisme est animée la population lilloise.

Bientôt la somme nécessaire à l'achat de « Général Faidherbe » sera réalisée, et dès lors, tout en sauvegardant les intérêts moraux, l'accédant des fonds recueillis sera employé à coopérer au grand mouvement national.

C'est ainsi que les « Anciens du Génie » ont été amenés à envisager la transformation du terrain de manœuvres de Ronchin en champ d'aviation. Nous ne saurions trop louer de cette généreuse initiative, qui, et le nombre d'aéroplanes s'accroît de jour en jour, les postes d'atterrissage sont rares.

***

Il faut créer des aérodromes, où les jeunes gens qui se destinent à l'aviation puissent s'entraîner et être dirigés par l'autorité militaire. Ceux qui existent déjà à Lesquin, Moulineaux, à Béthenay, à la Brayelle, à Mourmelon, sont trop éloignés des villes